



PROVINCE DE QUÉBEC
NOTRE-DAME-DES-MONTS

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Marcelle Pedneault, Directrice générale de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, que le Conseil municipal a adopté à la réunion du 18 décembre 2017 le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2018. Les séances ordinaires se tiendront à la salle de l'âge d'Or le lundi et débiteront à 19 h 15 sauf pour la réunion du mois de mai elle se tiendra le mardi.

15 janvier 2018	9 juillet 2018
5 février 2018	6 août 2018
5 mars 2018	10 septembre 2018
9 avril 2018	1 octobre 2018
8 mai 2018	5 novembre 2018
4 juin 2018	3 décembre 2018


Donné sous mon seing à Notre-Dame-des-Monts, ce 4^{ième} jour de janvier deux mille dix-huit.


Marcelle Pedneault,
Directrice générale sec.-trés.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marcelle Pedneault, Directrice Générale de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus en affichant une copie au tableau d'affichage du bureau municipal le 4 janvier 2018.

Fait et donné à Notre-Dame-des-Monts le 4 janvier 2018


Marcelle Pedneault,
Directrice générale sec.-trés.